

Le gouvernement prend des mesures courageuses pour réduire les dépenses publiques parce que, le 4 septembre, les Canadiens ont fait savoir qu'ils désapprouvaient ce déficit. Nous nous sommes engagés à mettre fin à cette prodigalité. Je peux regarder dans les yeux ceux de mes électeurs que je croise sur l'avenue Eglinton, l'avenue Mimosa ou le chemin Bond, et leur affirmer que notre gouvernement prend ses responsabilités.

Nous agissons de façon rationnelle et économique et nous redonnons courage aux Canadiens de tout le pays, comme ceux de ma circonscription, qui ont l'esprit d'entreprise et la volonté de travailler, en mettant d'abord de l'ordre dans nos propres affaires.

Le pouvoir d'emprunt que nous demandons aujourd'hui nous suffira pour un certain temps avant que nous ayons à faire une nouvelle demande. Nous ne le ferons pas avant le budget du printemps. Nous soumettrons à la Chambre, avant le congé d'été, l'étape suivante de notre programme fiscal et de nos mesures budgétaires. J'attends ce débat avec impatience. Je sais que les Canadiens croiront encore que notre gouvernement agit dans leur intérêt en rétablissant au Canada une gestion publique rationnelle et responsable.

Encore une fois, les gens de ma circonscription et les Canadiens vont reconnaître que le Canada est un pays d'avenir. Voilà pourquoi nous sommes aujourd'hui au pouvoir. Tels sont les objectifs que nous avons clairement exposés à la population canadienne.

● (1440)

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je suis ravi que le gouvernement ait mis de l'eau dans son vin et ait consenti à réduire le montant déraisonnable de ses emprunts, comme les partis de l'opposition le lui demandaient.

Le gouvernement a en effet décidé de ramener de 16 à 12 milliards le montant qu'il demande à emprunter pour l'année financière 1985-1986. Nous sommes donc disposés à laisser adopter le projet de loi. Nous reconnaissons qu'il faut trouver un certain montant pour l'année financière 1984, et comme le gouvernement est trop têtue pour suivre le conseil que les conservateurs persistaient à donner il y a un an, c'est-à-dire scinder le projet de loi pour distinguer entre les emprunts nécessaires pour l'année financière 1984-1985 et ceux pour 1985-1986, nous sommes disposés cette fois-ci à laisser adopter le projet de loi.

Nous sommes, cependant, encore très mécontents de l'irresponsabilité dont le gouvernement fait preuve après les propos pharisaïques que les conservateurs tenaient l'année dernière de ce côté-ci de la Chambre pour condamner l'attitude même qu'ils adoptent maintenant et maintiennent. Pour montrer pourquoi nous sommes mécontents, je vais lire une pétition. Il s'agit d'une pétition que j'ai déposée ce matin et que j'ai présentée de la part d'autres pétitionnaires à d'autres reprises, mais que le Règlement m'interdisait alors de lire. Je vais donc maintenant la lire en entier. Voici ce que déclarent les pétitionnaires:

Attendu que une part de plus en plus grande de l'argent des contribuables sert à financer les subventions fédérales et les stimulants fiscaux aux sociétés;

Attendu que de tels dégrèvements fiscaux devraient accroître le nombre d'emplois au Canada; et

Attendu que ces subventions et stimulants fiscaux continuent à être accordés, même si beaucoup de ces sociétés ne créent pas davantage d'emplois mais en font effectivement disparaître;

Pouvoir d'emprunt

A ces causes, les soussignés, vos pétitionnaires, demandent humblement qu'il plaise au Parlement de modifier les lois voulues en 1984...

Nous n'avons qu'une heure pour le faire, et je doute que nous y parvenions, monsieur le Président. La pétition poursuit:

... enfin qu'en 1985, les grandes sociétés ne bénéficient de ces dégrèvements fiscaux qu'en proportion du nombre de nouveaux emplois qu'elles auront créés, et que le nombre d'emplois créés par chaque société et les dégrèvements fiscaux dont elles bénéficient fassent l'objet d'un rapport trimestriel au Parlement.

Et comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Cette pétition me paraît très raisonnable. J'aurais aimé que le Parlement y donne suite. Le Parlement a entendu cette pétition de temps à autre au cours des deux derniers mois, mais la majorité au Parlement et le gouvernement qui en tire son pouvoir n'en ont clairement pas tenu compte.

La pétition ne mentionne pas le montant d'argent ainsi accordé à des sociétés. Il est très difficile de le connaître. Ça ne l'est pas seulement pour un député de l'arrière-ban de l'opposition sans formation en économie, mais même pour le vérificateur général du Parlement. Le vérificateur général, M. Dye, a parlé des dépenses fiscales, ces concessions faites aux entreprises. Il nous a dit que ces dépenses pouvaient varier entre 30 et 50 milliards. C'est la meilleure estimation qu'il ait pu faire sans une étude plus approfondie, étude qui coûterait d'après lui, je crois, encore 1 million de dollars.

Cela nous donne quand même une idée des montants en cause. C'est probablement plus que le déficit annuel, le déficit qui rend les ministériels tellement hystériques et aussi tellement lyriques qu'ils n'ont plus envie de parler d'emplois depuis que les élections sont passées. Le gouvernement ne veut parler que du déficit. Et pourtant, le vérificateur général affirme que le meilleur moyen d'éponger le déficit, serait de supprimer les concessions faites aux grandes entreprises. Quatre-vingt-dix p. 100 de ces concessions profitent à 10 p. 100 des grandes sociétés.

Il n'existe aucune comptabilité de ces montants. Il n'existe aucun moyen par lequel un simple citoyen, un député ou même le vérificateur général, peut savoir de quoi il retourne, comment notre pays bénéficie de cet argent qui est dépensé au profit de l'entreprise privée. Non, il n'y a aucun moyen de savoir ce que nous obtenons en retour de ces 30, 40 ou 50 milliards qui appartiennent aux contribuables. Si l'on ignore comment cet argent est dépensé, les compressions décidées par le gouvernement d'une façon aussi ostentatoire n'ont pas leur raison d'être non plus. Il n'y a aucune raison de restreindre l'assurance-chômage avec de nouveaux règlements, ou encore de retrancher près de 10 millions du logement social. Il n'y a aucune raison non plus de s'en prendre aux arts et à Radio-Canada, de sacrifier la protection de l'environnement.

Quand nous avons les moyens, des moyens qui dépassent bien des fois ce que nous pourrions peut-être épargner par ces compressions—dix fois au moins—comment justifier ces compressions et par la suite nous demander d'autoriser des emprunts. Le gouvernement a tous les moyens à sa disposition et le premier ministre (M. Mulroney) a reconnu pendant la campagne électorale, qu'il faudrait modifier le régime fiscal. Réformer le régime voudrait dire que ceux qui ont beaucoup d'argent et ne paient pas d'impôts, paieront leur juste part. Cela voudrait dire également que ceux qui ont obtenu des concessions du gouvernement actuel et du gouvernement précédent devraient toujours expliquer comment ils ont réussi à créer de l'emploi. Il en sera de même quand le gouvernement